

Fiche technique

Création d'une Trésorerie hospitalière départementale (hors CHU)

1 - Éléments de contexte et travaux préparatoires

La DDFiP d'Indre-et-Loire projette de créer une nouvelle structure regroupant la mission de gestion hospitalière des Trésoreries d'Amboise-Pocé, de Chinon, de Loches, de Luynes et de Sainte-Maure-de-Touraine au 1er septembre 2017 sous réserve des contraintes techniques (date des transferts des bases comptables (TRF) imposées par les bureaux CL et SI).

Ainsi, pour le département d'Indre-et-Loire, la gestion hospitalière relèvera de deux trésoreries spécialisées.

Cette réorganisation trouve son fondement dans la technicité croissante de la gestion des hôpitaux (nomenclature comptable M21), de plus en plus difficilement compatible avec les autres missions exercées par les trésoreries mixtes et spécialisées SPL. Le regroupement de cette activité au sein d'une seule et même structure permet la définition d'une organisation optimisée et présente l'avantage de garantir aux ordonnateurs concernés un haut niveau d'expertise et de conseil.

La Trésorerie hospitalière départementale sera installée dans les locaux actuels de la Trésorerie de Tours Banlieue Sud, en charge du recouvrement de l'impôt et des amendes. La mission de recouvrement de l'impôt sera transférée aux SIP de Tours Nord-Ouest, de Tours Sud-Est et d'Amboise à la date du 1er janvier 2017. S'agissant de la mission amendes, un projet de regroupement supra départemental est à l'étude par la Direction générale.

Réunions de travail

Une première réunion générale de présentation de la méthode de travail mise en œuvre et de coordination des acteurs participant à la réalisation des opérations sera organisée par le pôle pilotage et ressources à l'intention des responsables de division et des responsables de structure concernés durant la première quinzaine de mai.

Elle sera suivie de réunions techniques abordant tous les aspects de transferts comptables et de gestion des budgets, qui seront conduites par la division du secteur public local à compter du trimestre en cours. Un groupe de travail s'est constitué afin de préparer la création de la Trésorerie hospitalière départementale. Deux réunions se sont tenues.

Association des représentants du personnel en CHSCT

Le projet d'aménagement des structures du réseau pour 2017 a été présenté au CHSCT dans sa séance du 10 mars 2016. Un groupe de travail dédié à l'opération projetée sera mise en place.

2 - Transfert de la gestion comptable et financière

2.1 - Centre Hospitalier d'Amboise

Trésorerie d'Amboise-Pocé				
Données charges (Source Delphes au 31/12/2015)	Nombre de mandats M21	Nombre de lignes de mandats M21	Nombre de titres de recettes M21	Nombre de lignes de titres de recettes M21
Transfert de la gestion comptable et financière	24 756	25 167	84 254	108 598
Moyens mobilisés pour la mission « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	2,10 ETP sur 7,10 ETP			
2015	2,60 ETP sur 6,90 ETP			
2014	2,80 ETP sur 7,50 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 2,50 ETP				
Moyens mobilisés en missions transverses pour la « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	1,33 ETP sur 7,10 ETP			
2015	1,28 ETP sur 6,90 ETP			
2014	0,81 ETP sur 7,50 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 1,14 ETP				
TOTAL DES MOYENNES SUR 3 ANS : 3,64 ETP				

2.2 - Centre Hospitalier de Chinon

Trésorerie de Chinon				
Données charges (Source Delphes au 31/12/2015)	Nombre de mandats M21	Nombre de lignes de mandats M21	Nombre de titres de recettes M21	Nombre de lignes de titres de recettes M21
Transfert de la gestion comptable et financière	15 388	17 183	38 933	49 137
Moyens mobilisés pour la mission « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	2,15 ETP sur 7,80 ETP			
2015	2,00 ETP sur 7,80 ETP			
2014	2,30 ETP sur 7,80 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 2,15 ETP				
Moyens mobilisés en missions transverses pour la « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	0,38 ETP sur 7,80 ETP			
2015	0,42 ETP sur 7,80 ETP			
2014	0,35 ETP sur 7,80 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 0,38 ETP				
TOTAL DES MOYENNES SUR 3 ANS : 2,53 ETP				

2.3 - Centre Hospitalier de Loches

Remarque : La Trésorerie de Loches conservera la gestion d'un EHPAD indépendant du Centre Hospitalier (EHPAD de Villeloin-Coulangé).

Trésorerie de Loches				
Données Charges (Source Delphes au 31/12/2015)	Nombre de mandats M21	Nombre de lignes de mandats M21	Nombre de titres de recettes M21	Nombre de lignes de titres de recettes M21
Transfert de la gestion comptable et financière	12 509	12 547	64 214	75 621
Moyens mobilisés pour la mission « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	1,85 ETP sur 8 ETP			
2015	2,44 ETP sur 9 ETP			
2014	2,79 ETP sur 10 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 2,36 ETP				
Moyens mobilisés en missions transverses pour la « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	0,64 ETP sur 8 ETP			
2015	0,71 ETP sur 9 ETP			
2014	0,39 ETP sur 10 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 0,58 ETP				
TOTAL DES MOYENNES SUR 3 ANS : 2,94 ETP				

2.4 - Centre Hospitalier de Luynes et Centre de cure Louis Sevestre à La Membrolle

Trésorerie de Luynes				
Données Charges (Source Delphes au 31/12/2015)	Nombre de mandats M21	Nombre de lignes de mandats M21	Nombre de titres de recettes M21	Nombre de lignes de titres de recettes M21
Transfert de la gestion comptable et financière	10 215	10 266	9 203	13 422
Moyens mobilisés pour la mission « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	1,34 ETP sur 3,5 ETP			
2015	1,09 ETP sur 2,8 ETP			
2014	1,38 ETP sur 3,8 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 1,27 ETP				
Moyens mobilisés en missions transverses pour la « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	0,42 ETP sur 3,5 ETP			
2015	0,77 ETP sur 2,8 ETP			
2014	0,30 ETP sur 3,8 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 0,50 ETP				
TOTAL DES MOYENNES SUR 3 ANS : 1,77 ETP				

2.5 - Centre Hospitalier de Sainte-Maure-de-Touraine

Trésorerie de Sainte-Maure-de-Touraine				
Données Charges (Source Delphes au 31/12/2015)	Nombre de mandats M21	Nombre de lignes de mandats M21	Nombre de titres de recettes M21	Nombre de lignes de titres de recettes M21
Transfert de la gestion comptable et financière	8 761	8 775	10 499	15 043
Moyens mobilisés pour la mission « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	0,64 ETP sur 3,6 ETP			
2015	0,64 ETP sur 3,6 ETP			
2014	1,10 ETP sur 5,6 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 0,79 ETP				
Moyens mobilisés en missions transverses pour la « gestion d'un hôpital » (enquête SAGERFIP)				
2016	0,41 ETP sur 3,6 ETP			
2015	0,48 ETP sur 3,6 ETP			
2014	0,08 ETP sur 5,6 ETP			
Moyenne sur 3 ans : 0,32 ETP				
TOTAL DES MOYENNES SUR 3 ANS : 1,11 ETP				

2.6 - Ensemble des charges transférées à la Trésorerie hospitalière départementale

	Nombre de mandats M21	Nombre de lignes de mandats M21	Nombre de titres de recettes M21	Nombre de lignes de titres de recettes M21
Trésorerie d'Amboise Pocé	24 756	25 167	84 254	108 598
Trésorerie de Chinon	15 388	17 183	38 933	49 137
Trésorerie de Loches	12 509	12 547	64 214	75 621
Trésorerie de Luynes	10 215	10 266	9 203	13 422
Trésorerie de Sainte- Maure-de-Touraine	8 761	8 775	10 499	15 043
Total	71 629	73 938	207 103	261 821

Source : Delphes au 31/12/2015

3 - Récapitulatif des transferts d'emplois des Trésoreries sources à la Trésorerie hospitalière départementale

Trésorerie d'origine	Nombre d'emplois restitués	Trésorerie bénéficiaire
Amboise-Pocé	3,64	Trésorerie, hospitalière départementale
Chinon	2,53	
Loches	2,94	
Luynes	1,77	
Sainte-Maure-de-Touraine	1,11	
TOTAL	11,99	12

4 - Distances kilométriques entre les hôpitaux et l'implantation de la trésorerie

	Amboise	Chinon	Loches	Luynes	Ste Maure
T.H.D .	23 km (28 mn)	52 km (56 mn)	42 km (50 mn)	15 km (26 mn)	38 km (32 mn)

5 – Accompagnement des agents

Changement d'affectation des agents

La division des ressources humaines rencontrera les agents des Trésoreries concernés par le transfert de la mission pour leur exposer les modalités de changement d'affectation offerts, selon qu'ils souhaitent ou non suivre la mission.

Prime de restructuration de service

Les agents affectés dans les Trésoreries ayant en charge la mission transférée sont éligibles à la prime de restructuration de service, en vertu de l'article 1 de l'arrêté du 4 mai 2010.

Le montant de cette prime est modulé en considération de l'éventuel changement de résidence familiale et des charges de famille.

Formations des agents

Un programme de formation sera élaboré afin de répondre aux éventuels besoins des agents qui pourront être issus des postes concernés par le transfert de la mission hospitalière ou de l'actuelle Trésorerie de Tours Banlieue Sud.

Les modules de formation disponibles sont les suivants :

Formations principales

Code Flore	Intitulé	Public concerné
PRE 116 T	Actualité juridique, budgétaire et comptable du secteur hospitalier	A+
SPL 10961 (5j)T SPL 10962 (4j)T SPL 10963 (5j)	Adaptation Cadre A+/A : métiers de l'hôpital	A+, A
SPL 159 T	Les régies : réglementation et fonctionnement	A+,A, B et C

Formations complémentaires

Code Flore	Intitulé	Public concerné
SPL 1178 T	M31 aide à la confection du compte financier	A+ et A
SPL 179 T	La gestion des hébergés en milieu hospitalier et médico-social	A+ et A
SPL 180 T	Le recouvrement des produits hospitaliers	A+, A , B et C
SPL 195 T	Hélios M21. Tronc commun. Dépenses	A+, A , B et C
SPL 196 T	Hélios M21. Tronc commun. Recettes	A+, A , B et C
SPL 197 T	Hélios M21. Tronc commun. Comptabilité	A+, A , B et C
SPL 198 T	Hélios M21. Tronc commun. Hébergés	A+, A , B et C
SPL 1176 T	M21 Pilotage	A+, A et B
SPL 115 T	Hélios. Gestion des hébergés	A+, A , B et C
SPL 215 T	Environnement juridique EPS/Cadre budgétaire et comptable EPRD	A+, A , B et C
SPL 216 T	Fiabilisation des comptes des EPS	A+, A , B et C
SPL 2108 T	Hébergés. Activité libérale	B et C
SPL 154 ET	Marchés publics SPL modes de passation	A+, A, B et C
SPL 155T	Exécution financière des marchés publics	A+, A, B et C
SPL 1551T	Marchés publics – maîtrise d'œuvre	A+, A, B et C
SPL 1552T	Visa marchés public SPL – approfondissement	A+, A, B et C
SPL 155ET	Marchés publics SPL – quiz de validation	A+, A, B et C

Au second semestre 2016, un plan prévisionnel de formation, suivant les scénarios envisagés, sera élaboré.

En janvier de l'année de création de la trésorerie, les besoins de formation seront pris en compte par la responsable de formation qui organisera les stages pour la période demandée. La Trésorerie de Tours CHU, à travers ses pôles d'expertise, pourra participer à la formation des agents et à leur tutorat.

Un scénario de transfert des budgets en 2 étapes (à 6 mois d'intervalle) est envisageable afin d'organiser, en fonction des conclusions du groupe de travail dédié, les meilleures conditions de réussite du projet (constitution d'une équipe suffisamment formée, dates des TRF Hélios.....).

6 - Date d'effet

La création de la Trésorerie hospitalière départementale est prévue pour le 1er septembre 2017.